

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 26 mai 2014 à 20h30
COMPTE RENDU

Présents : RANNARD Paul, CHATENOUD Jean-Luc, FOURNET Marie-Claude, CHAUMONTET Louis, JACQUESON Philippe, LAGRIFFOUL Jean-Marc, SAJOUS Annick, GUILLET Anne-Laure, TARAGON Sylvie, CUTELLE Marthe, CLERC Didier, MUTTINELLI Gérard, GODARD Jean-Claude, MAGNIN Jean-Louis, ROLLIER Alain, LAMBERT Alain, DUCLOSSON Daniel, REY Dominique, MACHARD Jean-Yves, GOUTAZ Mickaël.

Excusés : SOGNO Jean (procuration à A. ROLLIER)

Secrétaire de séance : Alain LAMBERT

Date de convocation : 16/05/2014

Nombre de Conseillers en exercice : 21 - Présents : 20 - Votants : 21

Heure d'ouverture de la séance : 20h30 - clôture de séance : 22h30

Ordre du jour :

- Adoption du dernier compte rendu
- Communication des décisions prises par délégation
- Piscine : modification du POSS et du règlement intérieur
Tarifs 2014
- Environnement : avenant EXCOFFIER
- Urbanisme : Compte rendu SCOT & information sur PLUI
- Personnel : Tableau des emplois
Positionnement à propos de la formation
- CDRA : nomination d'un suppléant
- Commissions : compte rendu des 1ères réunions
- Assainissement : modification de la délibération 69/08 « facturation des frais et redevances assainissement »
- Informations et Questions diverses.



I- Compte rendu de la séance

Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 28/04/2014 au cours de laquelle avait, notamment, été mis en place le nouveau conseil et avait été élus les membres du bureau.

II- Communication des décisions
--

Le Président donne le compte rendu des décisions prises au titre des délégations reçues depuis le dernier conseil :

❖ **N°16 à 20/2014 du 15/05/2014** - AVENANTS marché de travaux d'agrandissement et de réhabilitation des VESTIAIRES

Signatures de cinq avenants qui ont permis de terminer les travaux de réhabilitation et de reprendre notamment certains locaux de l'ancienne aile (Truchet : 7 513.85€ TTC, Messier : 1 865.04, Poncet Confort décor : 674.50€, Carrelages du haut-Bugey : 1 824.00€ et Alpes enduit Peinture : 552.00€). Avec les avenants et hors maîtrise d'œuvre, les travaux s'élèvent à 284 871.53 € TTC. **Le Président précise que l'inauguration de cette installation aura lieu le 20 Juin prochain.** Il remercie plus particulièrement Mrs Jacqueson et Magnin ainsi que Melle Herviou qui ont activement et efficacement suivi ce dossier.

- ❖ *N° 21/2014 du 21/05/05–STEP « la Cugnière » sur la commune d'Eloise* Reprise du regard d'entrée des eaux usées & mise en place d'un enrochement autour de l'ouvrage de décantation

Pour parer au débordement du regard d'entrée des eaux usées suite à un débit important d'eau en temps de pluie, il est décidé de mettre en place une « réhausse ». De plus, pour consolider les abords de l'ouvrage de décantation, la mise en place d'enrochements s'avère nécessaire.

Le montant de ces prestations supplémentaires s'élève à 2 000,00€ HT. Le nouveau montant du marché est de 643 000,00 € HT.

- ❖ *N° 22/2014 du 26.05.2014 – Avenant N° 1 lot 40 JACQUET -Maçonnerie* Maison de vie Travaux nécessaires afin de réaliser des travaux préparatoires à la construction de la piscine pour la balnéothérapie, à la réalisation d'une tranchée pour le réseau chauffage et la modification d'une huisserie à la crèche,

Montant initial	390 355.27 € HT
Avenant N°1	4 512.29 € HT
Nouveau montant du marché	394 867.56 € HT

- ❖ *N° 23/2014 du 26/05/2014 – Création d'une régie de recettes pour le centre multi accueil « les p'tits lutins »*

Cette régie permet l'encaissement des redevances dues par les parents pour la garde de leurs enfants. Le montant maximum de l'encaisse est fixé à 12 200.00 € (douze mille deux cents euros).

III- Commission Environnement

- ❖ *Marché de collecte et de traitement des déchets issus de la déchetterie*

Il est précisé que par décision n° 03/12 en date du 27/01/2012, le Président a confié ces prestations, à compter du 1^{er} avril 2012, à l'entreprise SA EXCOFFIER Frères, pour une durée d'un an renouvelable 3 fois. Ce marché est reconductible après avis du conseil communautaire. Compte tenu de la qualité de prestation, le conseil donne son accord pour renouveler d'un an le contrat et ce conformément au CCAP du marché.

- ❖ *Ambroisie*

Les services de l'Agence Régionale de la Santé ont sollicité la désignation d'un représentant local. Jusqu'à présent, un seul référent était nommé pour tout le territoire de la Semine (Mr Jacques Bordon). Le conseil souhaite que cette personne puisse poursuivre son action compte tenu de son implication et qu'elle soit accompagnée du vice-Président chargé de l'environnement, Mr Louis Chaumontet et de Mr Jacquemier, membre bénévole

- ❖ *Programme 2013-2017*

Mr Chaumontet poursuit en rappelant qu'un programme de valorisation des espaces naturels sensibles a été souscrit avec Asters et la participation financière du Conseil Général 74. La remise en état des ruisseaux affluents du Rhône est aussi inscrite. Le Frapna est chargée du diagnostic.

Aux côtés de la Communauté, l'agence de l'Eau, la FRAPNA et la CNR financeront ce dossier. Le Vice-Président rappelle que la délibération de financement a bien été prise mais que l'Agence de l'Eau souhaite des compléments d'informations.

Le conseil réaffirme les demandes de financement auprès des partenaires soit :

• Conseil Général de Haute Savoie	76 203.83 €	soit	40.16 %	de 189 746.09 €
• Agence de l'Eau	54 572.49 €		28.76 %	
• Compagnie Nationale du Rhône	3 536.10 €		1.86 %	
• Communauté de Communes	55 433.67 €		29.22 %	

Mr Chaumontet rappelle que les délégués désignés pour suivre ce dossier sont conviés par la Frapna à une visite du barrage de Génissiat le 5/06.

IV- Schéma de Cohérence Territoriale

Le Président donne le compte rendu de la dernière réunion du SCOT Usses & Rhône au cours de laquelle les membres ont été installés et le bureau élu. Il rappelle que le bureau est composé de six membres (un Président, deux vice-Présidents et trois autres membres) soit deux représentants par communauté de communes.

Il poursuit en dressant l'état d'avancement du dossier qui rentrera dans une phase d'études constructive dès l'automne. A ce titre, le COPIL (comité de pilotage composé des membres du bureau et de deux élus supplémentaires par communauté), devra se réunir très souvent.

Entre temps, des réunions d'informations concernant ce dossier seront organisées à l'intention des élus municipaux les 23/06 (Frangy), 24/06 (Seysssel) et 25/06 (Eloise) à 20 heures. Chaque conseiller est convié à faire remonter cette information.

Une autre réunion est également proposée aux élus ou personnel en charge de l'urbanisme le 17/06 à 9 heures à Frangy avec les services du RGD74 afin de mieux connaître les différents logiciels qui peuvent être mis à disposition et utilisés notamment en matière d'urbanisme

Le Président aborde ensuite le thème relatif à la loi de territorialisation. Jusqu'à lors, un projet de regroupement des communautés de la Semine, du Val des Usses et du Pays de Seyssel avait été envisagé. Mais beaucoup d'interrogations subsistent notamment au regard du délai de mise en place et des collectivités concernées dans le cadre de l'établissement par Mr le Préfet du schéma qui devrait être mis en place.

De même, il donne l'information sur les PLUI qui seraient établis par les communautés et opposable au PLU et ce dans les 3 ans à venir, sauf si le quart des communes représentant 20 % de la population, refusait ce transfert de compétence obligatoire. Il propose de réfléchir à cette possibilité et préfère que les communes prennent le temps de bien prendre en compte les obligations que ce transfert impliquerait.

V- Personnel

Le Président informe que dans le cadre du remplacement de Mme Pasquier pour congé maternité, une annonce a été diffusée mais qu'il sera difficile de trouver un agent ayant déjà des connaissances dans le travail d'une intercommunalité.

Par ailleurs, il indique qu'il est nécessaire de fixer les conditions de déplacement et d'indemnisation des frais engendrés lors des formations des agents. Il donne lecture d'un projet fixant ces conditions. Le Président remercie l'ensemble du personnel pour son dévouement et son volontarisme dans la réalisation des différentes tâches.

Le conseil donne son accord.

Enfin, il propose de modifier le tableau des emplois en ce qui concerne le centre Multi-Accueil « les P'tits Lutins ». En effet suite à l'agrément du service PMI, les effectifs d'enfants accueillis en Aout seront plus importants et normes d'encadrement nécessiteront plus de personnel.

Le conseil crée donc les postes nécessaires ; le recrutement étant de la compétence du Président accompagné de Mme Cutelle. Précision étant faite que compte tenu du très grand nombre de demandes, le choix se fera sur les candidatures locales déjà reçues.

VI- Compte rendu des différentes commissions

❖ Commission Zone de loisirs

Mr Magnin, vice-Président donne le compte rendu de la dernière réunion et propose d'adopter certains documents.

Piscine : le conseil adopte le POSS (Plan d'Organisation des Secours et de Sauvegarde) ainsi que le règlement de fonctionnement. Ces deux documents n'ont été que très légèrement modifiés mais permettent de prendre en compte les nouvelles réglementations ou observations constatées les années antérieures.

De même le conseil adopte les tarifs qui seront donc les suivants :

Entrées individuelles

Adultes	3.00 €
Jeunes - 16ans	2.00 €
Moins 6ans	gratuit

<i>Abonnement 10 entrées</i>	<i>HORS SEMINE</i>	<i>SEMINE</i>	<i>Comité d'entreprise</i>
Adulte	27.00 €	18.00 €	20.00 €
Jeunes - 16 ans	18.00 €	15.00 € (pour la saison)	--

Groupe 1.50 € par personne

Y compris accompagnateurs avec un minimum de 20 personnes (Semine et hors Semine)

Pour les scolaires, quel que soit le nombre d'élèves, forfait par classe de :

- les écoles primaires et maternelles de la SEMINE : 50.00 €
- les écoles primaires et maternelles extérieures au territoire de la SEMINE : 90.00 € (présence obligatoire de 2 MNS)
- les collèges de Seyssel ou Frangy : 70.00 € (présence obligatoire d'un seul MNS).

Mr Magnin poursuit en dressant le tableau de permanence des élus pour cette saison dont les dates d'ouverture seront les suivantes :

**Les 28 et 29 juin puis du 5 juillet au 31 août 2014
Ainsi que les 6 et 7 septembre 2014.**

Enfin, il précise que, pour un bon déroulement de la saison, quelques acquisitions ont été nécessaires (remplacement des frites, planches, pose d'une ligne d'eau, travaux à la chaufferie et sur l'armoire électrique,...). Le recrutement du personnel (Maîtres-nageurs, caissières et personnels d'entretien des plages) est terminé. Il remercie enfin Mme Bensefia pour son engagement dans le suivi et l'exécution administrative de toutes les tâches relatives à la mise en route de cet équipement.

❖ ***Commission Assainissement***

Mr Lambert poursuit en donnant le compte rendu de la réunion du 13/05. Il rappelle des différents dossiers en cours :

- Réhabilitation des réseaux sur Clarafond et Eloise en 2015 (2014 sera consacrée à l'étude des travaux à réaliser) : ces projets sont indispensables compte tenu des eaux parasites qui perturbent le bon fonctionnement des stations d'épurations
- Un gros travail administratif devra être engagé pour établir les annexes sanitaires des communes dans le cadre du SCOT Usses et Rhône
- Etude de faisabilité terminée pour le traitement du secteur Mons/Chatenod ; une étude géotechnique sera lancée après accord des propriétaires concernés. Une réunion de concertation avec la nouvelle municipalité est prévue le 3/07 à 17h30. En effet il faut, avant de lancer une étude concernant le type de station à créer, trouver un terrain qui répond aux exigences règlementaires.
- Pour Arcine, la Déclaration d'Utilité Publique est en cours qui porte sur l'acquisition d'une parcelle en indivision. Les héritiers ont fait appel à un généalogiste. Une négociation est en cours. A suivre...
- Une consultation devra être lancée dans le cadre de la prestation d'analyse des boues et l'eau des stations d'épuration..

La commission a aussi émis un avis favorable à la modification du tarif applicable lors de l'établissement du contrôle et du rapport établi dans le cadre de l'assainissement non collectif. En effet, il est parfois constaté un dépôt de plusieurs demandes pour un seul projet.

Jusqu'à présent, les frais d'instruction de 152,45 € HT ne sont facturés qu'une seule fois lors de la première demande.

Aussi, il est proposé de modifier la délibération existante et d'appliquer ces frais à chaque demande d'examen préalable à la conception d'une installation d'ANC.

Le conseil est favorable à cette modification, souhaitant que les requêtes soient limitées et mieux ciblées.

Enfin une précision est donnée à propos de l'application du nouveau taux de TVA. Toute facture de redevance d'assainissement, émise après le 1^{er} avril 2014 se verra appliquée le taux de 10 % contre 7% et ce quel que soit la date de consommation.

❖ Commission Communication :

Mr Machard, vice-Président, indique que paraîtra un nouveau bulletin « Semine info » d'ici à début Juin. **Il fera notamment l'objet d'une invitation à la population aux inaugurations de la Maison de vie et des vestiaires du Foot le 20/06 à 17heures.** Mme Pasquier a été chargée par la commission de s'occuper de ces inaugurations ; les commissions communications et zone de loisirs participant aussi activement.

❖ Commission Maison de vie :

Réunie le 16 mai, la commission a retenu le choix pour l'entretien des communs et de la salle d'attente des professionnels de santé, de recourir à la même société que Semcoda pour les communs des logements et ce jusqu'au 31/12, ce qui laisse le temps de revoir ensuite un mode de fonctionnement.

Par ailleurs, les premiers locataires arriveront au 16 Juin. Il est donc proposé d'organiser une rencontre avec eux, l'ADMR, les professionnels de santé afin de déterminer les services qui pourraient être mis à disposition.

❖ Les autres rencontres :

La commission Environnement se réunira le 27/05 et celle de la ZAC, le 10/06 (repoussée au 18/06).

VII - Contrat de Développement Rhône Alpes (CDRA)

Lors du dernier conseil les représentants ont été désignés. Or le Président étant membre de droit, il faut désigner deux titulaires et un suppléant. Le conseil prend acte de la nomination du Président et désigne en qualité de titulaires Mrs Muttinelli et Magnin et désigne Mr Chaumontet en qualité de suppléant.

Le Président rappelle les différents réunions à venir : CLD le 3/06 et comité de pilotage le 4/06 Il informe qu'une incohérence semble émerger puisque les réunions sont programmées et qu'en parallèle la région aurait envoyé un courrier indiquant la suspension du CDRA compte tenu des difficultés budgétaire de la Région et de la nouvelle organisation territoriale. A Suivre...

Pour information des journées découvertes des Jardins de Haute Savoie sont organisées les 1^{er} et 2 Juin.

Le Secrétaire,
Alain LAMBERT



NB : le prochain conseil aura lieu le 3/07 à 20h30

